Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée

Compte-rendu de réunion : Comité Technique « CFT »

COTECH "Charte Forestière de Territoire" – 14 avril 2016

Date de la réunion : 14/04/2016	**Lieu de rendez-vous :** Céret (Maison des Services Publics)
Objet de la réunion : Echanges et pré-validation technique du plan d'actions de la CFT	
Compte-rendu rédigé par : Mathilde GUITTET - Pays Pyrénées-Méditerranée	

PERSONNES PARTICIPANT A LA REUNION DU COMITE TECHNIQUE

Bruno FERRARIS, Communauté de communes du Vallespir
Jean-Marc GUIRAUD et Christophe DALOS, Communauté de communes du Haut-Vallespir
Bruno MARITON et Benoît LECOMTE, Centre régional pour la propriété forestière
Julien MORRI, Syndicat des propriétaires forestiers des Pyrénées-Orientales
Renaud PIAZZETTA, Institut méditerranéen du liège
Jérôme LOUVET, AEF expert forestier
Grégory ZABALA, Bois énergie 66
Samuel PONT, Communes forestières Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées
Christelle ALENGRY, Chambre d'agriculture du Roussillon
Fabien GILOT, Groupe ornithologique du Roussillon
Pascal GAULTIER, Association « Initiation à la Forêt »
Mathilde GUITTET, animatrice CFT du Pays Pyrénées-Méditerranée

Personnes excusées

Serge PEYRE, Conseil départemental des Pyrénées-Orientales
Gildas TOULLEC, Conseil régional Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées
Olivier SOULAT, Direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales
Sylvie DUPRE, Office national des forêts
Isabelle FARRES et Aurélien CHABANNON, Syndicat de gestion et d'aménagement du Tech
Isabelle ANGLES et Christine BUTIN, Agence de développement du tourisme
Carine GONZALEZ-CHABANNON, Pays Pyrénées-Méditerranée

Mathilde GUITTET, animatrice « Charte Forestière de Territoire » au Pays Pyrénées-Méditerranée, introduit la réunion du comité technique en remerciant l'ensemble des participants. L'ordre du jour de la réunion est ensuite énoncé :

- Rappel du contexte et du planning de révision de la CFT Pyrénées-Méditerranée
- Echanges et pré-validation technique du programme d'actions de la CFT Pyrénées-Méditerranée
- Priorisation du programme d'actions de la CFT Pyrénées-Méditerranée
- Point sur le comité de pilotage et la signature de la CFT Pyrénées-Méditerranée

Ce compte-rendu a pour but de retracer les principaux échanges de la réunion.

1. Rappel du contexte et du planning de révision de la CFT

Mathilde GUITTET rappelle que nous sommes dans la dernière ligne droite de la révision de la Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée. Un atelier de travail organisé début mars a permis de faire remonter de nombreux projets et la rédaction des fiches actions doit être terminée pour la fin du mois d'avril. Ces dernières seront ensuite envoyées début mai pour relecture à l'ensemble des membres du comité de pilotage avant la validation finale du plan d'actions lors de la réunion prévue le 19 mai 2016.

Mathilde GUITTET fait également un point synthétique sur la rencontre avec les partenaires financiers du 8 avril 2016. Elle indique qu'ils ont apprécié la diversité des actions et des maîtres d'ouvrage mais qu'ils attirent notre vigilance sur la réalisation effective de tous les projets. A la demande des financeurs, les maîtres d'ouvrage portant plusieurs actions devront prioriser ces dernières par enjeu.

Julien MORRI (Syndicat des Forestiers Privés) demande quel est le positionnement des communautés de communes et si une rencontre a été organisée comme celle avec les financeurs. Mathilde GUITTET répond qu'au regard du temps imparti, il n'a pas été prévu d'aller rencontrer les quatre communautés de communes spécifiquement. Toutefois, elles ont été invitées à participer à l'atelier de travail de mars et à faire remonter leurs projets comme l'ensemble des partenaires. Mathilde GUITTET précise que les communautés de communes se positionnent plus ou moins en fonction de leurs compétences et de leur stratégie de développement. Jean-Marc GUIRAUD (Communauté de communes du Haut-Vallespir) liste les projets sur lesquels la communauté de communes se pose comme maître d'ouvrage.

2. Échanges et pré-validation technique du programme d'actions de la CFT

Mathilde GUITTET invite les participants à étudier la cohérence du programme d'actions enjeu par enjeu ainsi qu'à amender les thématiques principales ciblées par action (au regard des ambitions du contrat AGIR Forêt-Bois et des indicateurs de l'outil EVALCFT).

Plusieurs modifications ont été apportées par le comité technique, notamment dans la reformulation des actions pour homogénéiser les intitulés et dans les thématiques principales ciblées par les projets. Quelques actions sont à affiner avec les maîtres d'ouvrage comme l'acquisition foncière par le Conservatoire d'Espaces Naturels qui concerne peut-être davantage du conventionnement ou encore la délocalisation d'opérations de sensibilisation par Arfobois et PEFC sur le territoire.

En complément et à la lecture du plan d'actions, le comité technique a souhaité, d'une part solliciter certains partenaires (l'entreprise ROCA d'une part, et le SIGA Tech d'autre part) pour qu'ils intègrent une action complémentaire dans le plan d'actions s'ils le souhaitent, et d'autre part, rajouter dès à présent d'autres actions listées ci-dessous.

¤ Projet collectif d'investissement au sein de CUMA pour des équipements forestiers (cf. Leroy - CA66)
¤ Accompagnement des propriétaires forestiers privés dans le montage de projets touristiques (cf. CRPF)
¤ Remise en place de démonstration de levée de liège à visée touristique (cf. IML)

Après ces retours et sous réserve du contenu détaillé des fiches action,
le comité technique pré-valide techniquement le programme d'actions de la nouvelle CFT.

3. Priorisation du programme d'actions de la CFT Pyrénées-Méditerranée

Mathilde GUITTET invite les participants du comité technique à apporter leur avis quant à la priorisation des projets du programme d'actions enjeu par enjeu, sachant qu'il sera demandé aux maîtres d'ouvrage portant plusieurs actions de prioriser ces dernières par enjeu.

Le comité technique s'accorde sur le fait qu'en l'état (tableau synthétique des actions par enjeu et par objectif datant du 14/04/2016), le plan d'actions manque de lisibilité. Regroupant plus de 90 projets, il permet de montrer les besoins du territoire mais n'est pas forcément en phase avec les financements existants. Ces derniers seront les premiers leviers sur la réalisation ou non d'un projet donné.

La hiérarchisation des actions est primordiale aux yeux du comité technique, bien que certains ne souhaitent pas « saborder » certaines actions alors qu'elles pourraient finalement être financées. De plus, de nombreux critères peuvent être pris en compte (création d'emploi, aspect innovant, volume de bois, financement existant, maturité des projets, etc.). C'est pourquoi le comité technique, après de nombreux échanges, n'a pas réussi à acter une méthode de priorisation des actions.

Toutefois, afin de rendre le programme d'actions plus lisible, au-delà des topos introductifs que Mathilde GUITTET rédigera dans le document, plusieurs éléments ont été décidés par le comité technique :

¤ Identifier plus clairement les actions déjà financées dans le cadre des missions de certaines structures
¤ Phaser les actions dans le temps au regard de leur état d'avancement et de la volonté du porteur
¤ Revoir l'ordre d'apparition des actions et les regrouper par type ou par produit en fonction des enjeux

4. Point sur le comité de pilotage et la séance de signature de la CFT

Pour conclure ce comité technique, Mathilde GUITTET rappelle que le comité de pilotage de validation finale de la Charte Forestière de Territoire Pyrénées-Méditerranée aura lieu le jeudi 19 mai 2016 au matin. Il sera suivi d'une conférence de presse et d'une séance de signature par les représentants des structures membres du comité technique et du comité d'élus. Mathilde GUITTET invite les participants à noter la date et à lui faire remonter dès que possible le nom de la personne signataire.

-oooOOOOOooo-

Compte-rendu validé par l'ensemble des membres du comité technique